



POLITIQUE DES AÎNÉS
**PLAN
D'ACTION**

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
1. COMMUNICATION ET ADMINISTRATION MUNICIPALE									
1.1	Pour les aînés, il est d'une grande importance d'avoir accès à l'information, puisque celle-ci les aide, par divers moyens, à promouvoir leur indépendance, à s'impliquer dans la vie sociale et communautaire, à améliorer leur santé, et à actualiser leurs intérêts. On distingue trois types d'information : celle qui est utile pour la vie quotidienne, par exemple l'information sur les biens, les services et la sécurité; celle qui concerne la santé, qui est de plus en plus accessible sur Internet; et celle ayant trait au réseautage social, à la citoyenneté, à la vie démocratique. Dans une société complexe où les informations abondent, l'enjeu consiste à trouver les plus pertinentes. On estime même qu'une personne qui n'est pas au courant d'informations cruciales sur sa situation particulière peut manifester un certain degré d'exclusion sociale ¹ .	<ul style="list-style-type: none"> Mieux faire connaître les services offerts aux aînés sur notre territoire et fournir aux journaux municipaux des nouvelles, conseils et tout autre texte susceptible d'intéresser les aînés. Mettre en place un médium intégré ou divers moyens de partage d'informations sur les ressources et services disponibles sur le territoire (<i>en lien avec le Plan d'action en matière de solidarité, de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale – Alliance solidarité maskoutaine</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> Créer une infolettre s'adressant aux aînés de la MRC des Maskoutains et aux organismes et intervenants qui leur offrent des services. 	MRC des Maskoutains * CSSS-RY, CDC, MFM, Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe et FADOQ-RY <i>(voir lexique)</i>	X	X	X	X	X
1.2	Les municipalités ont besoin qu'on les soutienne en matière de collecte de l'information s'adressant aux aînés, notamment en ce qui concerne les organismes vers lesquels ils peuvent les diriger en cas de besoin.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir aux municipalités des informations pertinentes à relayer auprès de leurs citoyens et citoyennes aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un répertoire des organismes, programmes et services destinés aux aînés sur le territoire de la MRC, le mettre à jour régulièrement et le transmettre aux Municipalités et à tous les autres partenaires et/ou collaborateurs intéressés. 	MRC des Maskoutains *	X		X		X
1.3	Des études font ressortir les effets positifs de la participation sociale sur la santé et le bien-être des aînés. Pour certains, la participation sociale offre des possibilités de donner du sens à leur vie, de développer des appartenances et d'exercer un rôle social à une étape de la vie – la vieillesse – marquée par plusieurs changements et pertes ² .	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître et soutenir l'implication sociale des aînés de la MRC. Promouvoir et valoriser l'engagement social. Proposer des exemples inspirants. 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser et publier des portraits d'aînés impliqués socialement et les publier sur différentes plateformes : site Internet, infolettre, journaux municipaux, et ce, sur une base régulière. 	MRC des Maskoutains * CSSS-RY, CDC, MFM, Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe, FADOQ-RY		X	X	X	X
1.4	La transmission de l'information aux aînés est primordiale si on veut atteindre les objectifs du plan d'action MADA. Les aînés formant un groupe de personnes hétérogène, il faut adapter nos stratégies de communication à la clientèle cible. Il faut aussi faire preuve de créativité et penser aux personnes isolées. Comment les atteindre ?	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la Politique des aînés de la MRC. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un plan de communication pour s'assurer de diffuser à la fois de l'information et les bons coups qui découleront de la réalisation de notre politique. Pour ce faire, profiter de certaines dates du calendrier, notamment le 1^{er} octobre, Journée internationale des personnes âgées. 	MRC des Maskoutains *	X	X	X	X	X
1.5	Le rôle des RQF (responsables des questions familiales) est méconnu de la population. Au gré des élections municipales, les RQF changent et les nouveaux élus nommés RQF n'ont parfois qu'une vague idée du rôle qu'on attend d'eux et des opportunités liées à leur fonction, notamment pour créer des liens avec les aînés de leur municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> Mieux encadrer les RQF, leur fournir des outils, échanger des idées avec eux, afin qu'ils soient d'une part des courroies de transmission entre la MRC et leurs concitoyens et, d'autre part, des agents mobilisateurs dans leur communauté pour tout ce qui concerne les questions familiales, particulièrement celles qui touchent les aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les municipalités à changer le titre des RQF pour en faire des RQFA, soit des responsables des questions liées aux familles et aux aînés. Mettre sur pied des rencontres annuelles des RQFA pour stimuler les échanges, partager de l'information, des outils, des bonnes idées ou des bons coups. 	MRC des Maskoutains * Responsables des questions liées aux familles et aux aînés (RQFA)	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
2. HABITATION ET ENVIRONNEMENT									
2.1	En 2011, dans la MRC des Maskoutains, plus du tiers des personnes de 65 ans et plus (33 %) ont déclaré avoir une incapacité. Une différence notable entre les hommes et les femmes est observée pour cet indicateur. Le Recensement de 2006 indiquait un taux d'incapacité de 40,6 % chez les femmes contre 30,6 % chez les hommes. Le taux d'incapacité se situe à près de 24 % chez les 65 à 74 ans, tandis qu'il grimpe à 49 % chez les 75-84 ans, et à près de 67 % chez les 85 ans et plus. Rappelons que dans la MRC, on estime qu'en 2024, le groupe des 75-84 ans comptera 7 361 personnes ³ .	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à différents immeubles utilisés par les aînés. Améliorer et actualiser les équipements collectifs pour mieux répondre aux besoins des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les municipalités qui souhaitent planifier le développement ou la rénovation des infrastructures de loisir et des infrastructures communautaires dans une perspective de cohabitation intergénérationnelle et d'accessibilité universelle. 	MRC des Maskoutains * Municipalités	X	X	X	X	X
2.2	Dans les consultations menées auprès des aînés de la MRC, il ressort clairement que l'un des souhaits les plus chers des aînés, c'est de demeurer chez eux le plus longtemps possible.	<ul style="list-style-type: none"> Offrir la possibilité aux personnes vieillissantes autonomes de demeurer dans leur domicile ou logement le plus longtemps possible. 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer et promouvoir les programmes d'Adaptation de domicile et de Logements adaptés pour aînés autonomes. 	MRC des Maskoutains * SHQ et OMH	X	X	X	X	X
2.3	Chez les aînés de la MRC des Maskoutains, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) est deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes (6 % contre 3 %). Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 20 % des ménages dont le principal soutien est âgé de 55 à 64 ans consacrent 30 % ou plus de leurs revenus aux coûts d'habitation. Cette proportion atteint 29 % pour les ménages dont le principal soutien est âgé de 75 ans et plus. Plus on avance en âge, plus la proportion de locataires augmente : de 25 % chez les 55 à 64, cette proportion grimpe à 64 % chez les 85 ans et plus ⁴ .	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'intégration et le maintien en logement des personnes vulnérables (<i>en lien avec le Plan d'action en matière de solidarité, de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale – Alliance solidarité maskoutaine</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le comité « Vers le logement » qui vise à offrir un soutien aux logements de transition et aux logements autonomes pour l'ensemble du territoire (<i>en lien avec le Plan d'action en matière de solidarité, de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale – Alliance solidarité maskoutaine</i>). 	Centre de crise Contact RY* OMH, Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe, CIJM, Centre psychosocial de Saint-Hyacinthe (Élan Demain), Le Baluchon	X				
2.4	Les conditions de vie des aînés et la qualité des services offerts dans les résidences privées diffèrent d'un lieu de vie à un autre.	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions de vie des aînés vivant en résidences privées. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le Programme Qualité Logi-être et tout autre programme visant l'amélioration des conditions de vie des aînés en résidences privées au Québec. 	MRC des Maskoutains et FADOQ-RY*	X	X	X	X	X
		<ul style="list-style-type: none"> Aider les aînés et leur famille à faire le bon choix lorsqu'ils doivent opter pour une résidence privée. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les outils existants et pertinents sur le sujet, dont la brochure <i>Mieux s'informer avant de choisir une résidence privée</i> de l'ACEF Montérégie-est. 	MRC des Maskoutains et ACEF Montérégie-est*	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
3. SOUTIEN COMMUNAUTAIRE, LOISIR ET SANTÉ									
3.1	Chez les 75 ans et plus, on remarque que près de quatre personnes sur dix vivent seules, et cela concerne davantage les femmes que les hommes. C'est aussi l'âge où la perte d'autonomie commence à se faire sentir. En 2021, les premiers baby-boomers atteindront 75 ans.	<ul style="list-style-type: none"> • Briser l'isolement 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les institutions de santé publique (CLSC, agences de santé publique, etc.) afin de voir comment la MRC peut contribuer à briser l'isolement des aînés sur son territoire. 	CSSS-RY * MRC des Maskoutains, CDC	X	X	X	X	X
3.2	Le vieillissement de la population représente un défi de taille pour le réseau de la santé. En 2012, 20 % des personnes de 75 ans et plus résidant sur le territoire du CSSS Richelieu-Yamaska avaient fait au moins un séjour à l'hôpital et près de 32 % de ces personnes avaient visité l'urgence. L'approche adaptée à la personne âgée du ministère de la Santé et des Services sociaux et le continuum personnes âgées mis en place par le CSSS Richelieu-Yamaska s'inscrivent dans cette optique. Actuellement, la MRC des Maskoutains compte un plus grand nombre de personnes âgées de 65 ans et plus que de personnes âgées de 15 ans et moins. De plus, 77 % des 65 ans et plus habitent dans la ville-centre. Les municipalités rurales qui souhaitent favoriser la rétention des aînés dans leur milieu cherchent à créer des liens avec le réseau de la santé afin de mettre en place plus de services de proximité et d'accroître l'offre de soins à domicile.	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les services des soins de santé aux aînés. Revoir les environnements physiques des lieux où les aînés reçoivent des soins de santé, de même que les approches à développer sur le plan humain. • Préserver et accroître l'accessibilité aux services à la population (<i>en lien avec la Vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social de la MRC des Maskoutains</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les campagnes de vaccination en milieu rural, dont les utilisateurs sont en majorité âgés de 65 ans et plus. 	CSSS-RY * MRC des Maskoutains et Municipalités rurales	X				
3.3	Les problèmes de santé chroniques qui touchent les aînés résultent, pour la plupart, du long cumul d'habitudes de vie plus ou moins nocives, telles la malnutrition et l'inactivité physique, d'où l'importance d'adopter très tôt de saines habitudes de vie. Ces problèmes peuvent être évités par des mesures de prévention et des interventions en promotion de la santé ⁵ .	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une plus grande autonomie alimentaire sur le territoire de la MRC (<i>en lien avec le Plan d'action en matière de solidarité, de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale – Alliance solidarité maskoutaine</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la bonification de l'offre de « cuisines collectives » sur le territoire (<i>en lien avec le Plan d'action en matière de solidarité, de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale – Alliance solidarité maskoutaine</i>). 	Table de sécurité alimentaire *	X				
		<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils de prévention (santé) qui s'adressent aux aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité de participer au projet du CSSS Richelieu-Yamaska qui vise le territoire de la MRC et qui concerne la promotion du Défi Santé 5-30 Équilibre auprès de la population. 	CSSS-RY* MRC des Maskoutains	X				
3.4	La communication entre les organismes offrant des services aux aînés ou préoccupés par les enjeux concernant les aînés est essentielle si on veut d'une part éviter les dédoublements et, d'autre part, faire preuve d'une plus grande efficacité dans la mise en place ou l'amélioration des actions et des services.	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer aux projets issus du milieu qui concernent le mieux-être des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer aux travaux de la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés. 	MRC des Maskoutains* Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
4. SÉCURITÉ									
4.1	La maltraitance financière envers les aînés fait les manchettes depuis quelques années. Entre le 1 ^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011, sur 4 879 appels logés à la Ligne Aide Abus Aînés, 35 % faisaient référence à des situations concernant la maltraitance financière et psychologique. Dans la plupart des cas, les gestes avaient été commis par des proches, souvent des membres de la famille ⁶ .	<ul style="list-style-type: none"> Mieux cerner ce phénomène et conseiller la population en expliquant la maltraitance financière. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les outils de sensibilisation à ce phénomène déjà existants et permettre ainsi à des aînés ou à leurs proches de reconnaître les signes et les indices qui les aideront à se prémunir contre cette réalité. 	ACEF Montégérie-est, Sûreté du Québec, FADOQ-RY et MRC des Maskoutains*	X	X	X	X	X
4.2	La maltraitance peut prendre différentes formes. Une personne aînée peut être victime de plusieurs types de maltraitance par un ou plusieurs individus de son entourage. Ce sont différents comportements ou attitudes qui caractérisent les divers types de maltraitance : <ul style="list-style-type: none"> - Maltraitance physique; - Maltraitance psychologique ou émotionnelle; - Maltraitance sexuelle; - Maltraitance matérielle ou financière; - Violation des droits de la personne; - Négligence⁷. 	<ul style="list-style-type: none"> Mieux cerner ce phénomène et conseiller la population en expliquant la maltraitance envers les aînés sous toutes ses formes. 	<ul style="list-style-type: none"> Proclamer le 15 juin la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées. 	MRC des Maskoutains *	X				
4.3	La sécurité est un état où les dangers risquant de provoquer des dommages (physiques, psychologiques, matériels) sont contrôlés de façon à préserver la santé et le bien-être des citoyens. Elle comporte des dimensions objectives et subjectives (sentiment de sécurité). Même si le sentiment d'insécurité chez les aînés est plus fortement associé aux femmes, les hommes âgés n'y sont pas insensibles. Tant à domicile que dans les espaces publics, la gestion de l'insécurité est profondément modulée par les interactions sociales, ce qui renvoie à l'importance du soutien communautaire. De plus, le rôle clé des proches aidants auprès des aînés contribue grandement à leur bien-être et à leur sécurité ⁸ .	<ul style="list-style-type: none"> Accroître le sentiment de sécurité des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer des interventions pour améliorer la sécurité dans les parcs de la MRC, y compris les parcs-écoles et les pistes cyclables (<i>en lien avec les priorités d'action 2014-2015 de la Sûreté du Québec de la MRC des Maskoutains soumises au Comité de sécurité publique en février 2014</i>). 	MRC des Maskoutains et Sûreté du Québec * Municipalités	X				
		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et informer les aînés de la MRC en matière de sécurité-incendie. 	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux programmes et aux campagnes de sensibilisation et d'information du public mis de l'avant par la division « Prévention » du service de prévention de la Ville de Saint-Hyacinthe : Répertoire des personnes à mobilité réduite ; Voisins Secours, etc. 	MRC – Service de prévention incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe * Municipalités	X	X	X	X	X
5. TRANSPORT									
5.1	Les liens cyclables entre la ville et les municipalités rurales dans des pistes hors route sont inexistantes actuellement.	<ul style="list-style-type: none"> Offrir aux aînés des activités en vélo pour la découverte des attraits de la région (<i>en lien avec la Vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social de la MRC des Maskoutains</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> Doter la région d'un réseau cyclable sécuritaire adapté aux besoins des aînés, liant les municipalités entre elles et mettant en valeur les attraits touristiques. 	MRC des Maskoutains et Municipalités *	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES* ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCE				
					2015	2016	2017	2018	2019
5.2	L'utilisation de l'automobile pour les déplacements sur le territoire de la MRC des Maskoutains est considérable étant donné l'étendue du territoire et la concentration des services, notamment les soins de santé, dans la ville-centre. La perte du permis de conduire pour un aîné est un facteur d'isolement. De plus, selon l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (2010-2011), 35,1 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont déclaré avoir une incapacité liée à l'agilité et 34,2 %, une incapacité liée à la mobilité. Par ailleurs, le taux d'incapacité liée à la mobilité est significativement plus élevé chez les femmes de 65 ans et plus que chez les hommes du même âge (41 % contre 26 %) ⁹ .	<ul style="list-style-type: none"> Développer des stratégies d'intervention dans une approche de développement de la mobilité durable sur l'ensemble du territoire de la MRC (<i>en lien avec la Vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social de la MRC des Maskoutains</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mobilité et l'autonomie de nos aînés par nos services régionaux de transport adapté et collectif. 	MRC des Maskoutains et Municipalités *	X	X	X	X	X
		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'offre en transport collectif et adapté en répondant aux besoins exprimés par les aînés dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (démarche MADA) de la MRC. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la faisabilité d'un projet de transport visant particulièrement les personnes autonomes et semi-autonomes vivant dans des résidences pour aînés. Par le biais des services de transport adapté et collectif régional, leur offrir des dessertes adaptées à leurs besoins. 	MRC des Maskoutains *	X				
6. PATRIMOINE, CULTURE ET ENGAGEMENT SOCIAL									
6.1	Quelle place donne-t-on aux aînés dans notre société? Prend-on suffisamment le temps de les écouter? Ce sont souvent des personnes disponibles et elles ont une expérience à transmettre, à partager. Quand prenons-nous le temps d'entendre ce qu'elles ont à dire et ce qu'elles pensent des enjeux auxquels fait face notre société ?	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les aînés. Créer des événements qui font en sorte qu'on parle d'eux de manière positive et créative. 	<ul style="list-style-type: none"> Participer, dans la limite de ses champs de responsabilités, aux activités organisées par les municipalités qui visent à mettre en valeur les aînés. 	MRC des Maskoutains *	X	X	X	X	X
6.2	Le rapprochement entre les aînés et les jeunes permet le développement d'une société plus inclusive et solidaire. Créer des liens entre les générations, c'est réduire les préjugés des jeunes à l'égard des aînés et des aînés à l'égard des jeunes; c'est aussi responsabiliser ces derniers envers les aînés en perte d'autonomie et les sensibiliser au vieillissement ¹⁰ .	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les liens intergénérationnels. Promouvoir l'engagement social (bénévolat) auprès des aînés. Appuyer les initiatives visant l'intégration, la participation et l'inclusion sociale des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> Inciter et appuyer les municipalités qui désirent mettre en place des activités de transmission des savoirs qui valorisent l'expérience et les connaissances des aînés auprès des jeunes, et vice-versa. 	MRC des Maskoutains * Municipalités	X	X	X	X	X
6.3	« Cesser d'apprendre, c'est commencer à vieillir », disait Socrate. Il est facile de convaincre les étudiants de l'Université du 3 ^e âge de la pertinence de cet adage. Le cerveau joue un rôle dans tous nos actes et toutes nos pensées. Il faut en prendre soin et il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour apporter des changements qui maintiendront ou amélioreront la santé du cerveau. Ces changements pourraient aider à réduire le risque d'être atteint de l'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ¹¹ .	<ul style="list-style-type: none"> Mieux faire connaître l'Université du 3^e âge aux aînés vivant dans les municipalités rurales et, au besoin, améliorer l'offre de transport collectif afin de desservir ceux qui voudraient s'inscrire, mais qui n'ont pas de moyen de transport pour se rendre sur place. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'intérêt de la population rurale à s'inscrire aux cours de l'Université du 3^e âge et développer une offre de services en transport collectif si le nombre de personnes intéressées le justifie. 	MRC des Maskoutains * Municipalités et Université du 3 ^e âge (groupe Saint-Hyacinthe)		X			

* Responsable(s)

Lexique :

ACEF :	Association coopérative d'économie familiale
Contact RY :	Contact Richelieu-Yamaska
CDC :	Corporation de développement communautaire des Maskoutains
CIJM :	Centre d'intervention jeunesse des Maskoutains
CSSS-RY :	Centre de santé et de services sociaux - Richelieu-Yamaska
ENM :	Enquête nationale auprès des ménages
FADOQ-RY :	FADOQ Région Richelieu-Yamaska
MFM :	Maison de la famille des Maskoutains
OMH de Saint-Hyacinthe :	Office municipal d'habitation
SHQ :	Société d'habitation du Québec

- 1 Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux, Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, 2012, page 38
- 2 Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., Tourigny, A. (2008). La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 pages.
- 3 Beaudry-Godin, M. (2014). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC des Maskoutains. Portfolio thématique. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de la santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population. [En ligne] <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/portrait-type.thematique.fr.html> [consulté le 29 juillet 2014]
- 4 Beaudry-Godin, M. (2014). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC des Maskoutains. Portfolio thématique. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de la santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population. [En ligne] <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/portrait-type.thematique.fr.html> [consulté le 29 juillet 2014]
- 5 Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux (2012.) Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, page 23.
- 6 Association coopérative d'économie familiale, ACEF Montérégie-est (2013). La maltraitance financière chez les aînés... Faut y voir!.
- 7 Gouvernement du Québec (2012). La maltraitance envers les aînés, un problème de société , <http://maltraitanceaines.gouv.qc.ca/>
- 8 Ministère de la Famille et des Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux (2012). Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec, page 36.
- 9 Définition de l'incapacité : personnes qui, au Recensement canadien de 2006, ont répondu « oui » à une des deux questions suivantes :
 1. Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?
 2. Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé (qui a ou qui est susceptible de durer six mois ou plus) réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire : a) à la maison? / b) au travail ou à l'école? / c) dans d'autres activités, par exemple, dans les déplacements ou les loisirs?Source : Statistique Canada (2007). Dictionnaire du Recensement de 2006, produit no 92-566-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 14 février, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pdf/92-566-fra.pdf>
- 10 Association l'amitié n'a pas d'âge (2011-2012). Guide pédagogique des conditions de réussite des projets intergénérationnels.
- 11 Société Alzheimer Canada : <http://www.alzheimer.ca/fr/About-dementia/About-the-brain/Brain-health>